



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 754

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les inquiétudes exprimées par les professionnels libéraux de la santé et, plus spécifiquement, ceux des Pyrénées-Orientales. Selon leurs propos, l'objectif qui serait assigné aux soins de ville serait contraire à l'esprit de la réforme de 2004 et incompatible avec la poursuite de leur engagement dans une dynamique de maîtrise médicalisée. Alors que leurs efforts produisent des effets positifs indéniables, dans la mesure où les soins de ville connaissent une baisse de l'évolution des dépenses sans précédent, ils craignent, au vu du différentiel d'objectif entre la ville et l'hôpital, que leur profession ne finisse par s'apparenter, selon leurs termes, à une « variable d'ajustement » des dépenses d'assurance maladie. Au vu de ces éléments, ils souhaiteraient que soient reconsidérés les objectifs de l'hôpital et ceux des soins de ville afin d'envisager le rétablissement d'une équité entre ces deux secteurs de façon à permettre le maintien des soins de proximité, auxquels les Français sont attachés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 754

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2007, page 4897

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)